

Cours n° 03 : La morphosyntaxe et ses types
Module : morphosyntaxe (S1) destiné aux étudiants de Master 1 SDL, Université de
Msila, Dr ZEBIRI Abderrazek

Cours n°03

La morphosyntaxe et ses types

Dr ZEBIRI Abderrazek

I/ La morphosyntaxe

1. Définition

Syntaxe : *grec* sun "ensemble" + *taxis* "disposition" : ordonnancement des constituants de la phrase pour constituer un ensemble cohérent.

Morpho : grec morphê "forme" : formes des constituants, qui dans les langues flexionnelles comme le français, sont susceptibles de changer selon les attributs grammaticaux (genre, nombre, temps, etc.) et les accords (sujet-verbe, article-nom-adjectif, etc.). Il est question ici de morphologie grammaticale, par opposition à la morphologie lexicale.

2. La grammaire ou la morphosyntaxe ?

Sans donner les diverses acceptions du terme ‘*grammaire*’, on gardera sous cet écrit l’ensemble des phénomènes traditionnellement rangés dans les catégories de *morphologie* et de *syntaxe*. Cette distinction entre *morphologie* et *syntaxe* se basait sur deux critères essentiels : la différenciation entre forme (relevant de la morphologie) et fonction (relevant de la syntaxe), et l’adoption du mot comme unité linguistique de base. La morphologie s’intéressait à des diverses catégories de mot (noms, verbes, adjectifs, etc.), des différentes formes de flexion (en français, marques de genre, de nombre, de personne) et des problèmes de la dérivation (préfixation et suffixation). Par opposition, la syntaxe traitait des combinaisons de mots à l’intérieur de la phrase ; elle recouvrait donc les phénomènes d’accord et les fonctions grammaticales.

En linguistique structurale, avec la substitution au mot du morphème (ou monème) comme unité fondamentale d’analyse de la langue, sa limite tend à s’effacer entre morphologie et syntaxe, et on définit la morphosyntaxe comme l’étude descriptive des règles de combinaisons des morphèmes (ou monèmes) pour former des unités de rang supérieur: mots, syntagmes, phrases. On comprend aisément, puisque la langue est conçue comme une combinatoire, que la syntaxe constitue (avec la phonologie) l’élément essentiel de la description linguistique et qu’elle tend à enlever son autonomie à la morphologie: la flexion est intégrée à la syntaxe, la dérivation est étudiée dans le cadre de la lexicologie. (Chiss, Filiolet et Maingueneau, 2001, p.38)

Dans la linguistique actuelle, on continue à débattre pour savoir s’il faut ou non séparer nettement le domaine de la morphologie et celui de la syntaxe.

3. Linéarité du langage

Les textes oraux ou écrits se déploient dans une seule dimension, sous une forme linéaire. Les unités segmentales du langage, quel que soit leur niveau hiérarchique, viennent les unes à la suite des autres. C’est une propriété invariante du langage humain, partagée par toutes les langues du monde.

Hiérarchie des unités segmentales

- le texte : « Notre connaissance ne peut être que finie, tandis que notre ignorance est nécessairement infinie. Si les diverses parcelles de savoir que nous possédons nous rendent assez dissemblables, dans notre infinie ignorance, nous sommes tous égaux. » (Karl Popper) unités
 - la phrase : « Notre connaissance ne peut être que finie tandis que notre ignorance est nécessairement infinie »
 - la proposition : « Notre connaissance ne peut être que finie » significatives
+ tandis que + « notre ignorance est nécessairement infinie »
 - le syntagme : « les diverses parcelles de savoir que nous possédons »
 - le mot : possédons /posedç/ • le morphème : /posed-/ + /ç/
-
- la syllabe : /po/ + /sed/ unités non
 - le phonème: /p/ + /o/ Hiérarchie des unités segmentales significatives

Définitions des différentes unités

Texte: « ce terme peut désigner non seulement un document écrit, mais tout corpus utilisé par le linguiste ». (Mounin et al. 2004).

Phrase: À l'écrit, elle commence par une majuscule et se termine par un point. C'est un ensemble de mots ordonnés qui présente une unité de sens. La phrase peut avoir un seul mot (Oui.) ou se dérouler sur plusieurs pages (comme parfois chez Marcel Proust, par exemple). On distingue la phrase simple (une seule proposition) et la phrase complexe (par exemple, une proposition principale et une ou plusieurs proposition(s) subordonnée(s)). (Sylvie, Reine et Michel, 2002, p. 15).

Exemples sur la phrase

- Une différence irréductible ?
- Vos documents.
- Succulent, ce plat.
- Il est préférable de revenir demain.
- Le loup mange l'agneau !

Une définition scolaire : elle est limitée par une majuscule et un point (. ! ?...)

Une définition syntaxique : elle constitue l'unité supérieure, à la fois complète et autonome, susceptible d'être décrite au moyen d'un ensemble de règles morphosyntaxiques. Elle est formée de constituants sans être elle-même un constituant d'une construction syntaxique d'un ordre supérieur.

Cours n° 03 : La morphosyntaxe et ses types

Module : morphosyntaxe (S1) destiné aux étudiants de Master 1 SDL, Université de Msila, Dr ZEBIRI Abderrazek

La proposition: « ensemble de mots dont le noyau est le plus souvent un verbe. On distingue:

- La proposition indépendante, qui se confond avec la phrase. Il est là;
- La proposition principale, qui en commande d'autres. Il insiste pour que je vienne;
- La proposition subordonnée, qui dépend de la principale. C'est la maison où il est né. » (Sylvie, Quintonet Michel, 2002, p.16).

Syntagme: « en linguistique, pour Saussure, un syntagme est la combinaison, sur la chaîne parlée, de deux ou plusieurs unités consécutives: *relire-contre tous-une grande pinède-La plage est déserte –Si l'eau est bonne je me baignerai*. Le terme tire son sens de ce que Saussure appelle les rapports syntagmatiques dans le discours ou *in praesentia*, opposés aux rapports associatifs ou *in absentia*. Les mots s'enchaînent les uns aux autres et contractent des rapports fondés sur le caractère linéaire de la langue qui exclut la possibilité de prononcer deux éléments à la fois.

On distingue, en grammaire générative, plusieurs types de syntagmes suivant le rôle et la fonction des monèmes qui composent chaque syntagme : syntagme nominal (SN) : le (art.) train (N); le petit (Adj.) train-syntagme verbal(SV) :s'en va (V) à 15h15 ; attire (Vtr) les touristes (SN) ; est (Aux.) parti (Vi)-syntagme adverbial : à 15h15-syntagme prépositionnel :ivre de rage, etc. »

Chez Martinet, on appelle syntagme toute combinaison d'unités réalisée par des sujets parlants ; mais cette combinaison de monèmes doit résulter de choix distincts, faits à l'instant même par le locuteur (par opposition au syntème : permis de conduire est un syntème, conduire vite est un syntagme). (Mounin et al. 2004).

- Exemples sur le syntagme

Séquence de mots formant une unité syntaxique !

On peut : – lui substituer un seul mot.

- Le gros chien de la voisine dort.
- Il dort. – l'effacer globalement.
- Je mange une pomme juteuse.
- Je mange. – le déplacer en bloc
- Il dort, le gros chien de la voisine.

- *Le gros dort, chien de la voisine.

Mot: « c'est ce qu'on trouve au terme de l'analyse du sens, car le mot est la plus petite unité qui corresponde à un sens. Dans l'écriture, il est séparé des autres mots: le roi boit. Le mot est donc l'unité libre minimale. » (Chevalier et al, 1977, p. 11)

a- Les unités non significatives

- Syllabe: voyelle ou groupe de sons comportant une voyelle. Exemple : dans le mot *Paris*, il y a deux syllabes : Pa-ris ; dans le mot *agenda*, il y a trois syllabes : a-gen-da ; dans le mot *indiscutablement*, il y en a six :in-dis-cu-ta-ble-ment. » (Sylvie, Quinton et Michel, 2002, p. 17).
- Phonème : « c'est la plus petite unité de la chaîne parlée qui ait une valeur significative. » (Chevalier et al, 1977, p.12)
- **Les critères de classification :**
- **-morphologiques** : quelles variations de formes le mot présente-t-il ? !
- **-syntaxiques** : quelles fonctions syntaxiques peut-il occuper ? !
- **-combinatoires**: à quelles autres unités peut-il se combiner ? !
- **-sémantiques**: à quoi réfère-t-il dans l'univers extralinguistique ?

Ex. un verbe, en français :

- se conjugue ;
- peut occuper la fonction prédicative ;
- peut être accompagné d'un adverbe de manière ;
- réfère à une action ou à un état.

- **Un modèle canonique³ de la phrase**

- assertive** (ni injonctive, ni interrogative) !

- simple** (ne comporte qu'une proposition) !

- neutre** (ni négative, ni emphatique, ni passive, ni exclamative)

- **Exemples du modèle canonique de la phrase**

- Malik mange son bouillon. !

- Malik mange-t-il son bouillon ? !

³ Qui pose une règle ou correspond à une règle – normatif.

Cours n° 03 : La morphosyntaxe et ses types
Module : morphosyntaxe (S1) destiné aux étudiants de Master 1 SDL, Université de
Msila, Dr ZEBIRI Abderrazek

Malik, mange ton bouillon! !

Je vois que Malik mange son bouillon. !

Malik ne mange pas son bouillon. !

C'est Malik qui mange le bouillon. !

C'est du bouillon que Malik mange. !

Malik, il mange son bouillon. !

Le bouillon est mangé par Malik. !

Comme Malik mange bien son bouillon!

- **Les types de phrases en français**

Riegel et al. (1994), nous proposent les types fondamentaux que peut contenir la phrase dans la langue française.

❖ Types énonciatifs fondamentaux, associés à 3 actes de langage :

- **Assertif** (= déclaratif) Il sort / Il ne sort pas.
- **Interrogatif** Sort-il ? / Ne sort-il pas ?
- **Impératif** (= injonctif) Sors / Ne sors pas !

❖ **Type logique:** Positif (= affirmatif) vs. Négatif!

Réarrangement communicatif

- **Passif:** Malik est bouleversé par cette histoire.
- **Emphase:** c'est Malik qui est bouleversé par cette histoire.
 - Extraction : c'est Malik qui ronfle.
 - Détachement : Malik, il ronfle.
- **Impersonnel:** Il souffle un vent terrible!
- **Exclamatif** (Comme) c'est beau!

Phrase complexe (1 phrase, plusieurs propositions) !

- **Juxtaposition** – Les chiens aboient, la caravane passe. !
- **Coordination** – Le peintre travaille et je le regarde. !
- **Subordination** – Je regarde le peintre qui travaille. (relative adjective)
 - Je regarde le peintre travailler. (Infinitive)!
- **Insertion** – Le peintre, me semble-t-il, travaille dans son atelier.

Propositions subordonnées et leurs fonctions

Propositions subordonnées.

Exemples :

Fonctions adjectives relatives : le chat qui dort sur une marche des escaliers.

Épithète substantive: Qui dort dîne. Ce qu'il dit m'étonne / Je m'étonne de ce qu'il dit **Actant (à/de ce) que + P** : Je pense que je viendrai. Je veillerai à ce qu'il vienne **Constructions infinitives** : Je pense venir

Constructions interrogatives : Je me demande si Paul viendra demain. J'ai étudié comment les oursins se reproduisent.

Complétives constructions exclamatives : Regarde comme il est beau !

Actant prép + que + P Circonstancielle : Je suis parti pendant qu'il dormait quand, comme, si
P. Je suis parti quand il dormait circonstant.

Les relatives

- Elles sont introduites par un relatif, simple (qui, que, quoi, où...) ou composé (lequel, laquelle, lesquels, lesquelles)!
- Ce relatif assume une fonction actancielle ou circonstancielle dans la relative. Comparez :
 - J'écoute à ce que tu dis (relative)
 - J'écoute à ce que tu dises la vérité (complétive)!
- La fonction du relatif dans la subordonnée détermine sa forme. Comparez :
 - Je regarde le cycliste qui répare son vélo.
 - Je regarde le vélo que le cycliste répare.
 - Je regarde le lieu où le cycliste pose son vélo!
- **Les relatives adjectives** modifient un antécédent (autrement dit, elles sont épithète d'un substantif).
- **Les relatives substantives** n'ont pas d'antécédent et fonctionnent comme un substantif

II/ Les types de morphosyntaxe

1. Introduction

La morphosyntaxe : elle concerne l'ensemble des structures qui permettent de construire grammaticalement un énoncé. Elle porte aussi bien sur les formes des mots, *flexions*⁴ régulières et irrégulières, variantes irrégulières de certains noms et verbes, l'agencement des marques syntaxiques autour du nom (déterminants, etc.), ex : le carnet ;les carnets; du verbe (pronoms, etc.), ex : je prends, vous prenez ; de l'adjectif, de l'adverbe, et enfin de l'organisation des mots et groupes de mots dans un énoncé ou une phrase.

La Flexion : En morphologie, sous-domaine de la linguistique, on nomme flexion l'ensemble des modifications subies par le signifiant des mots d'une langue flexionnelle pour dénoter les traits grammaticaux voulus. À la différence de la dérivation, la flexion ne crée pas de nouveaux mots.

Il existe deux grandes catégories de flexions, selon la classe lexicale considérée :

La déclinaison pour le système nominal, dans lequel on englobe généralement l'adjectif et le pronom. Les noms y changent généralement de forme selon le genre, le nombre, entre autres possibilités.

La conjugaison pour les verbes, qui varient généralement en personne, nombre, genre, temps, voix et mode, entre autres possibilités.

On peut établir deux sous-catégories de flexion (qui ne s'excluent pas) :

- Celle qui procède de l'addition d'affixes (surtout par suffixation désinentielle) ;
- Celle qui procède de modifications du radical (*introflexion*).

Le premier type peut être, dans les langues agglutinantes, nommé *agglutination*.

L'ensemble des formes d'un même mot est nommé *paradigme*.

⁴ Définitions de flexion

Action de fléchir, fait d'être fléchi : La flexion d'un ressort.

- Action de fléchir un membre ; position fléchie : La flexion du genou.
- Linguistique

Procédé morphologique, caractéristique de certaines langues, consistant à pourvoir les racines (nominales, verbales, etc.) d'affixes (ou désinences) exprimant des catégories grammaticales (nombre, genre, personne), des fonctions syntaxiques (cas), des catégories sémantiques (animé, comptable). Ensemble des formes fléchies d'un mot (*flexion nominale* ou déclinaison, *flexion verbale* ou conjugaison) variant selon le cas, le genre, le nombre, etc. (<https://www.larousse.fr/dictionnaires/français/flexion/34141>).

Cours n° 03 : La morphosyntaxe et ses types
Module : morphosyntaxe (S1) destiné aux étudiants de Master 1 SDL, Université de
Msila, Dr ZEBIRI Abderrazek

-Désinence casuelle (nominale). Celle qui marque le cas, le genre et le nombre d'un substantif, d'un pronom ou d'un adjectif.

-Désinence personnelle (verbale). Celle qui marque la personne, le nombre, la voix, le mode, le temps d'un verbe. *Le signe, du pluriel est la désinence « -ent », que personne ne prononce* (Bally, *Langage et la Vie*, 1952, p. 25).

On distinguera quatre niveaux de morphosyntaxe :

- a- **lexical** (racine des mots), (utilisé pour faire appel à un autre mot du lexique lorsque les affixes sont inutilisables sur le radical exprimé)
- b- **flexionnel** (terminaison des mots), (qui correspond à l'usage de différentes terminaisons sur un même radical).
- c- **contextuel** (marqueurs syntaxiques ayant un caractère obligatoire et dont l'emplacement est strictement déterminé) (qui permet d'analyser les énoncés en étudiant les différents syntagmes qui la composent)
- d- **positionnel** (organisation des mots ou groupes de mots présentant une certaine flexibilité) qui rend plus ou moins flexible l'organisation des groupes de mots dans la phrase. "La morphosyntaxe est parfois considérée, d'un point de vue linguistique, comme quasi-synonyme de la morphologie" (Brin et al., 2004, p. 160). Cette dernière modifie le sens des mots, mais également leurs caractéristiques syntaxiques, (la nature des relations que les mots entretiennent entre eux).

Ces quatre niveaux d'organisation correspondent le plus souvent à l'âge des structures langagières et à leur évolution au cours du temps, des plus **anciennes (lexicales)** au plus **récentes (positionnelles)**. Par contre, l'utilisation est largement indépendante de l'âge des structures et tous les niveaux interagissent dans la morphosyntaxe du français actuel.

La *morphosyntaxe* est définie dans le Petit Robert comme « *l'étude des formes et des règles de combinaison régissant la formation des énoncés* ». Une telle définition met bien en valeur le caractère fondamental de cet aspect du langage. Toutefois, ce terme est assez récent (1960 d'après le Petit Robert) et c'est pourquoi sa signification peut paraître obscure pour le non linguiste, en dépit du fait qu'il recouvre un ensemble de caractères que l'on retrouve dans toutes les langues.

Pourquoi alors introduire la notion de morphosyntaxe, qui semble recouvrir celle de syntaxe ? Simplement parce que la syntaxe (la manière dont se compose une langue) ne se réduit

Cours n° 03 : La morphosyntaxe et ses types

Module : morphosyntaxe (S1) destiné aux étudiants de Master 1 SDL, Université de Msila, Dr ZEBIRI Abderrazek

pas à des combinaisons de mots. Les mots eux-mêmes peuvent se modifier, avec une portée sémantique et une portée syntaxique. Par exemple, le mot « regard » peut se modifier pour devenir « regarder, regarderons, regards, regardant, etc. ». Ce processus interne au lexique est appelé *morphologie*. La morphologie modifie le sens des mots, mais aussi leurs caractéristiques syntaxiques, c'est-à-dire la nature de relations qu'ils entretiennent avec les autres mots. C'est pourquoi l'étude de la syntaxe ne peut se réduire à l'agencement des mots et comprend des éléments de morphologie.

C'est la plupart du temps autour de la notion de mot écrit que s'est définie la notion de mot, notion qui définit à son tour lexique et syntaxe. Or, cette notion de mot est souvent très difficile à justifier et à formaliser du point de vue linguistique. Ainsi en français, les pronoms personnels postposés dans une construction comme « donne-le moi » ne sont pas considérés comme appartenant au mot « donne ».

L'existence d'une graphie avec un tiret est ici un indice qui montre que le lien entre « donne » et «le» est très fort. Cette différence n'est pas justifiée du point de vue de l'étude du langage oral, c'est-à-dire sans préconceptions héritées de l'usage de l'écrit (lui-même hérité d'une tradition millénaire largement influencée par l'histoire des langues et de la langue française en particulier).

L'utilisation du concept de morphosyntaxe permet de s'affranchir de ce clivage entre lexique et syntaxe. La morphosyntaxe comporte des éléments et des structures qui modifient les éléments lexicaux de manière plus ou moins proche du radical du mot et qui agencent les éléments lexicaux ainsi modifiés pour créer un énoncé complet. Ainsi, si l'on prend l'exemple du verbe être en français, les personnes du verbe peuvent être gérées de trois manières différentes :

1. sur le radical : /syi/ (*suis*, 1ère personne du singulier) vs. /e/ (*es*, 2ème personne singulier).
2. sur la flexion : /səʁɔ̃/ (*serons*, 1ère personne du pluriel) vs. /səʁe/ (*serez*, 2ème personne du pluriel).
3. sur le pronom personnel : /ty e/ (*tu es*, 2ème personne du singulier) vs. /il e/ (*il est*, 3ème personne du singulier).

Dans l'exemple ci-dessus, le pronom personnel est ce qu'on appelle un clitique. (atoniques). Il s'agit d'une forme qui ressemble à un mot, qui est séparée du verbe, entre laquelle on peut insérer des éléments en nombre limité (négation, autres pronoms personnels) et qui a un caractère obligatoire (on ne peut l'omettre sans que la forme devienne agrammaticale, sauf en

Cours n° 03 : La morphosyntaxe et ses types

Module : morphosyntaxe (S1) destiné aux étudiants de Master 1 SDL,
Université de Msila, Dr ZEBIRI Abderrazek

français dans les cas d'impératif ou d'existence d'un groupe nominal sujet). Le clitique fait traditionnellement partie de la syntaxe tandis que les variations flexionnelles font partie de la morphologie syntaxique tandis que les variations de radical appartiennent à la morphologie lexicale. L'ensemble relève de la morphosyntaxe et peut s'unifier dans un même cadre.

2. La morphosyntaxe en français

En français, la morphosyntaxe s'exprime de manière lexicale, flexionnelle, contextuelle (formes obligatoires comme les clitiqes et les mots purement grammaticaux) et positionnelle (formes optionnelles qui concernent l'ordre des groupes de mots), chaque codage pouvant avoir plusieurs variétés. Dans la théorie de la grammaticalisation (Hopper & Traugott, 1993), on définit une relation historique des formes, lexicales < flexionnelles < contextuelles < positionnelles, qui résume l'idée que les modifications les plus internes (les plus proches de la racine d'un mot) sont les plus anciennes dans l'histoire d'une langue et les plus obligatoires.

Ainsi les formes du futur simple (je ferai) sont plus anciennes que les formes du futur périphrastique (je vais faire).

Les modifications les plus externes (positionnelles) sont les plus récentes et les plus vivantes, c'est-à-dire les plus faciles à modifier et celles qui servent à créer le plus de nouvelles formes. Par exemple, « trop » remplace « très » chez la plupart des jeunes en région parisienne, mais une telle modification serait peu envisageable dans les flexions d'un verbe.